

duerchbléck!

Politik verstoen Nr. 3



Luxembourg, qui es-tu?

Version DE
www.zpb.lu

nouvelle édition
remaniée 2024

Den Demokratie Labo

L'exposition interactive et multilingue sur la démocratie et le vivre-ensemble dans la société.

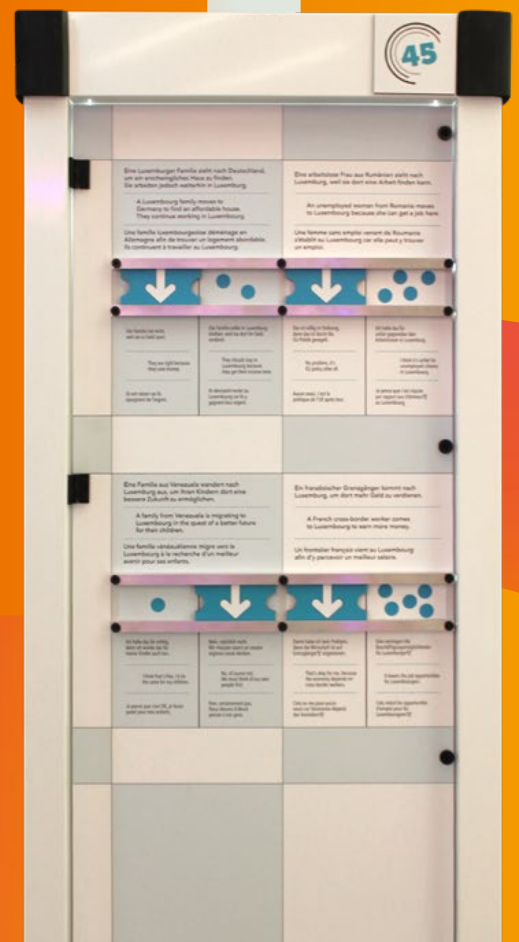
LIBERTÉ

PRÉJUGÉS

JUSTICE

INÉGALITÉS

Découvrez le DemokratieLabo
www.demokratielabo.lu



- 4 Préface
- 5 Informations contextuelles

PASSONS A L'ACTION

- 10 Pour aborder le sujet
- 10 La diversité en salle de classe
- 11 Le Luxembourg en jeu de mots
- 12 Analyse des papiers d'identité
- 13 *Choice or no choice?* Sur quoi ai-je une influence ?
- 14 Jeu de rôles : Vivre ensemble au Luxembourg
- 18 « *Tous les Luxembourgeois sont riches* » – Un jeu de positionnement contre les préjugés et les clichés

APPRENONS

- 24 Diversité des langues
- 26 *Code switching* : mes langues au quotidien
- 27 Migration au Luxembourg
- 28 D'un pays d'émigration à un pays d'immigration
- 30 Xénophobie au quotidien ?

- 32 Mentions légales

Préface

Que faisons-nous ?

Vous tenez entre vos mains la nouvelle édition du *duerchbléck!*, publié par le Zentrum fir politesch Bildung. Le Zentrum fir politesch Bildung est une fondation indépendante qui poursuit les objectifs suivants :

- promouvoir la compréhension de la politique, de la démocratie et des défis actuels auxquels la société est confrontée ;
- renforcer l'engagement citoyen ;
- encourager la participation à la vie politique et au débat public.

Le public cible de ce support pédagogique est le corps enseignant intervenant :

- dans l'enseignement secondaire
- dans la formation des adultes.

duerchbléck! – c'est quoi ?

Outre des *informations contextuelles*, le *duerchbléck!* propose, sous la rubrique *Passons à l'action*, des suggestions pour se frotter à l'exercice de la politique et, sous la rubrique *Apprenons*, des fiches de travail portant sur divers axes thématiques.

Les suggestions contenues dans la section *Pour aborder le sujet* permettent une entrée en matière et ne demandent pas de connaissances préalables. Les activités proposées sous *Méthodes* visent à la fois à favoriser la prise de conscience et à renforcer la capacité d'action des apprenant-e-s.

Ce numéro s'intéresse à la cohabitation et à la diversité dans les salles de classe et au Luxembourg en général. Pour que fonctionne la société démocratique telle qu'on la conçoit, les démocraties ont besoin de l'engagement et de la coopération du plus grand nombre possible de personnes. Dans le contexte de l'éducation, des jeunes et des adultes d'origines diverses, avec des parcours de vie, des expériences et des idées très différent-e-s, se rencontrent. Ce cahier offre des occasions de discuter des préjugés, des clichés et des stéréotypes, de les remettre en question de manière critique et de réfléchir à la cohabitation dans une société libre. Les apprenant-e-s ont la possibilité d'examiner leurs propres attitudes. En outre, il est question de la composition de la population luxembourgeoise, de la manière dont elle a évolué au fil du temps et du rôle joué par les différentes langues au Luxembourg.

Votre équipe de rédaction

INFORMATIONS CONTEXTUELLES

Au Luxembourg, pays de seulement 2.586 kilomètres carrés, abrite plus de 180 nationalités différentes. Chaque jour, 230.000 frontalier·ère·s traversent la frontière pour aller travailler au Luxembourg. Environ 13.700 personnes quittent chaque jour le pays pour aller travailler à l'étranger. Au total, ce sont donc près de 900.000 personnes qui vivent et travaillent au Grand-Duché. La diversité, surtout au niveau linguistique, détermine le quotidien au Grand-Duché, et ce dans les sphères privée, scolaire, professionnelle et culturelle.

Sauf mention contraire, les chiffres et statistiques cité·e·s sont des données du STATEC.
(Situation au moment de la clôture de la rédaction 2024)

Composition de la population

Sur les 670.000 personnes vivant au Luxembourg, environ 350.000 ont la nationalité luxembourgeoise (53 %) et environ 320.000 personnes sont des Non-Luxembourgeois·e·s (47 %).

Les ressortissant·e·s des pays suivants représentent la plus grande part d'étranger·ère·s :

Nationalité	Personnes	% de la population totale	% de la population étrangère
Portugais	92.101	15,5	26,5
Français	49.104	7,6	15,7
Italiens	24.676	3,7	7,9
Belges	19.205	3,0	6,1
Allemands	12.678	2,0	4,0
Pays tiers européens	23.267	2,3	11,2

(Source : STATEC 2023)

2.269 personnes ont fait une demande d'asile en 2022, soit 0,35 % de la population ou 0,8 % des étranger·ère·s. Elles incluent des personnes originaires d'Érythrée, de Syrie, d'Irak, d'Afghanistan, de Turquie et du Venezuela. 5.397 Ukrainien·ne·s ont déposé une demande de protection temporaire au Luxembourg (Source : Ministère des Affaires étrangères et européennes, Bilan 2022).

Évolution de la population

L'évolution de la population résulte du solde naturel de la population et de la migration. Le solde naturel de la population désigne la différence entre le nombre de naissances

vivantes et le nombre de décès sur une année donnée. Le Luxembourg connaît une croissance démographique positive. La migration a une influence déterminante sur son évolution démographique. En 2022, 52,3 % des nouveau-né·e·s étaient de nationalité luxembourgeoise contre 46,8 % de nationalité non-Luxembourgeoise. Le solde migratoire au Luxembourg est largement positif et s'élève à plus de 10.000 personnes.

Arrière-plan migratoire

En 2021, on recensait des antécédents migratoires pour 73,7 % de la population luxembourgeoise, dont une proportion de non-Luxembourgeois·e·s de 47,2 % .

Une personne a un arrière-plan migratoire, si l'un·e des deux parents est né·e à l'étranger. A titre de comparaison, en Allemagne, 22,5 % présentent un arrière-plan migratoire, avec une proportion d'étranger·ère·s de 12,2 % (Source : Statistisches Bundesamt, 2021). La France a, quant à elle, officiellement un taux d'étranger·ère·s de 7,1 %, tandis qu'environ 26,6 % de la population a des antécédents migratoires. (Source : insee.fr, 2022)

Frontalier·ère·s et Grande Région

Environ 11,6 millions de personnes vivent dans la Grande Région (Sarre, Rhénanie-Palatinat, Lorraine, Wallonie et Luxembourg). Parmi les 218.200 frontalier·ère·s, 116.200 viennent de France, 53.600 d'Allemagne et 51.700 de Belgique (situation au 1^{er} trimestre 2023).

Marché du travail

L'attractivité du marché du travail luxembourgeois par rapport aux pays voisins réside entre autres dans ses niveaux de salaires plus élevés (après déduction des impôts et ajout des prestations sociales, comme les allocations familiales), son multilinguisme et sa stabilité politique. En 2023, le marché du travail luxembourgeois offrait un emploi à 480.685 personnes.

Plus de 74,2 % des salarié·e·s au Luxembourg sont des non-Luxembourgeois·e·s (résident·e·s et frontalier·ère·s), soit un total de 356.686 personnes. Environ 63.5 % sont des frontalier·ère·s et 36.5 % des résident·e·s. Près d'un quart seulement de la masse salariale (26 %) est de nationalité luxembourgeoise (Source: ADEM, situation au 4^e trimestre 2023).

Environ 78 % de Luxembourgeois·e·s travaillent dans le secteur public, 45 % dans le secteur des soins et des services sociaux, 15 % dans la restauration et l'hôtellerie et 11 % dans la construction (Source: STATEC, Septembre 2023).

En novembre 2023, le taux de chômage officiel était de 5,7 % et celui des jeunes de 15 à 24 ans (en pourcentage de la population active de la même classe d'âge) de 20 % (Source: fr.statista.com). 2.553 de postes vacants ont été déclarés auprès de l'ADEM (Agence pour le développement de l'emploi). Près d'un cinquième des demandeur·euse·s d'emploi sont des jeunes âgé·e·s de 15 à 29 ans. A cela s'ajoutent les demandeur·euse·s d'emploi âgé·e·s de 45 ans et plus ainsi que les chômeur·euse·s de longue durée. Les personnes peu qualifiées et celles présentant des problèmes de santé sont particulièrement touchées par le chômage. Les personnes bénéficiant de mesures pour l'emploi (p. ex. ProActif a.s.b.l., CIGL a.s.b.l., Mesures en Faveur de l'emploi, Mesures Jeunes) ou d'offres de formation continue (comme p. ex. le programme de formation Air Cargo, FIT4Coding, ...) ne sont pas comptabilisées parmi les personnes au chômage. Le nombre de personnes bénéficiant de mesures en faveur du travail a donc un effet positif sur le taux de chômage.

Des droits civiques pour toutes et tous

Les citoyen·ne·s qui vivent au Luxembourg sont soit des Luxembourgeois·e·s, soit des Européen·ne·s de l'UE, soit des ressortissant·e·s de pays tiers. Chaque

citoyen·ne luxembourgeois·e possède des droits fondamentaux (liberté individuelle, protection de la vie privée, ...) et des devoirs (respect des lois, payer des impôts, scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, ...). Dans le détail, les droits peuvent différer selon que l'on est de nationalité luxembourgeoise, citoyen·ne européen·ne ou ressortissant·e d'un pays tiers.

- La nationalité luxembourgeoise implique la participation obligatoire aux élections communales, législatives et européennes. Les non-Luxembourgeois·e·s ne peuvent pas participer aux élections législatives. La double nationalité a été introduite légalement au Luxembourg en 2008 et a été révisée en 2017. Depuis 2017, 25.634 personnes ont acquis la nationalité luxembourgeoise (Source: STATEC, Recensement de la population 2021).
- La citoyenneté européenne permet à chaque citoyen·ne de l'Union européenne de participer aux élections communales et parlementaires européennes. Depuis 1993 (Traité de Maastricht), la citoyenneté européenne confère différents droits à chaque citoyen·ne d'un pays de l'UE. Tou·te·s les citoyen·ne·s de l'Union ont, entre autres, le droit de se déplacer librement au sein de l'UE, de choisir librement leur lieu de résidence et de travailler dans le pays de leur choix.
- La citoyenneté liée au lieu de résidence permet aux ressortissant·e·s de pays tiers de participer, sous conditions, aux élections municipales.

Situation linguistique

En tant que petit État situé entre la Belgique, l'Allemagne et la France, le territoire actuel du Luxembourg a depuis toujours été influencé au niveau linguistique et culturel.

Le Luxembourg compte trois langues officielles. La langue nationale des Luxembourgeois·e·s est le luxembourgeois. La langue législative est le français. Les langues officielles sont le français, l'allemand et le luxembourgeois. Depuis 1999, il existe une orthographe officielle du luxembourgeois. En moyenne, les personnes vivant au Luxembourg parlent 2 langues (STATEC, 2021). Depuis l'introduction de la double nationalité, entre décembre 2008 et juillet 2023, 22.545 personnes se sont présentées à l'examen d'évaluation de la langue luxembourgeoise. 70 % d'entre elles ont réussi le test, soit 14.725 personnes (Source: Inll.lu).

Pourcentage des langues les mieux maîtrisées au Luxembourg (langues principales)	%
Luxembourgeois	48,9
Portugais	15,4
Français	14,9
Anglais	3,6
Italien	3,6
Allemand	2,9
Autres	10,8
Total	100

Source : STATEC, RP (Recensement de la population) 2021

Au Luxembourg, 275.361 personnes (48,9 %) parlent le luxembourgeois comme langue principale.

Dans le monde du travail, le français est la langue principale de communication. En effet, 78 % des salarié-e-s parlent le français. Dans un contexte professionnel international, l'anglais prend de plus en plus d'importance. Ainsi, 51 % des employé-e-s parlent désormais anglais au travail (Mai 2019 <https://luxembourg.public.lu/fr/travailler-et-etudier/l-emploi-au-luxembourg/langues-au-travail.html>).

Dans l'enseignement public, le luxembourgeois est toujours considéré comme langue d'intégration et son apprentissage est encouragé dès l'enseignement précoce. Depuis 2022, les élèves de la quatrième année ont une heure de cours de *Lëtzebuergesch*, qui porte principalement sur la société, l'histoire, la langue, la culture et la littérature luxembourgeoises. Ceci ne s'applique toutefois pas aux classes francophones ou aux écoles secondaires européennes et internationales.

Émigration et immigration

L'attractivité du marché du travail luxembourgeois fait qu'il draine aujourd'hui un grand nombre de personnes en provenance de nombreux pays. Ceci n'était pas le cas au 19^e siècle, lorsque le Grand-Duché était encore un pays agricole. Faute de perspectives, bien des Luxembourgeois-e-s ont quitté leur pays pour le Brésil, l'Argentine ou l'Amérique du Nord. C'est ainsi qu'en quelques décennies, le pays a vu émigrer un tiers de la population.

L'essor économique lié à l'industrie sidérurgique

L'industrie sidérurgique se développe rapidement à partir de 1870, nécessitant beaucoup de main-d'œuvre que le marché local ne peut pas fournir. Les premiers immigrants

sont principalement des hommes d'origine allemande, le Luxembourg étant membre de l'Union douanière allemande. Ils travaillent majoritairement comme main-d'œuvre qualifiée dans des métiers techniques. La plupart des immigrants italiens arrivent à la fin du 19^e siècle et travaillent comme journaliers, recrutés par l'industrie sidérurgique.

Les deux guerres mondiales

Pendant les périodes de crise et d'instabilité politique et économique, on assiste à un recul de la main-d'œuvre étrangère au Luxembourg. Ainsi, pendant la Première Guerre mondiale, un grand nombre de travailleurs allemands et italiens quittent le pays. De même, lors des crises économiques, les travailleurs étrangers sont renvoyés dans leur pays d'origine en raison de la précarité de la situation économique. Entre 1930 et 1935, par exemple, la proportion d'étranger-ère-s passe de 18,6 % à 12,9 %.

La reconstruction

Après la Seconde Guerre mondiale, de nombreux travailleurs sont nécessaires pour reconstruire le pays. La plupart d'entre eux viennent de nouveau d'Italie. De nombreux Italiens font venir leurs familles à partir des années 1950.

L'immigration portugaise

L'immigration portugaise commence dès la fin des années 1960 et se poursuit encore aujourd'hui. La première vague en provenance du Portugal travaille souvent comme main-d'œuvre peu qualifiée dans les secteurs de l'agriculture, du bâtiment et du ménage.

Pendant longtemps, les personnes quittant leur pays d'origine pour travailler temporairement à l'étranger, sont appelées « travailleurs immigrés ». Ce terme est associé à une main-d'œuvre peu qualifiée des pays du sud de l'Europe. Aujourd'hui, on considère comme dépassée l'idée du travailleur immigré retournant dans son pays d'origine au moment de la retraite : d'une part, nombreux sont celles et ceux qui restent durablement, et d'autre part les migrations temporaires sont en augmentation constante - y compris dans le secteur hautement qualifié.

À partir des années 1970, de plus en plus de Cap-Verdien-ne-s arrivent au Luxembourg, suivant la migration portugaise. En effet, jusqu'en 1975, le Cap Vert était une colonie portugaise.

L'essor du secteur bancaire et des services

À partir des années 1980, des employé·e·s internationaux du secteur des services (commerces, finances, assurances), parfois hautement qualifié·e·s, s'installent au Luxembourg. Aujourd'hui, le Luxembourg est mondialement connu comme place financière et abrite d'importantes institutions européennes.

Les employé·e·s travaillant à l'étranger pendant une période prolongée sont souvent appelés « expatrié·e·s ». Depuis le début des années 1980, le nombre de frontaliers·ère·s augmente également.

Les personnes en quête de protection

Depuis le début des années 1990, la migration pour raisons politiques et/ou économiques augmente. Cette immigration est causée par l'effondrement de la Yougoslavie et les conflits au Proche et Moyen-Orient, ainsi que par l'instabilité régnant dans de nombreux pays africains. En raison de la guerre en Ukraine en 2022, près de 5.000 personnes sont arrivées au Luxembourg en un an.

La migration fait désormais partie du quotidien de la population luxembourgeoise. Elle ne doit pas être définitive. En effet, en fonction du parcours professionnel ou des projets de vie individuels, la migration n'est souvent qu'une étape dans la vie.

La question du vivre-ensemble dans une société diversifiée se pose par conséquent. Les termes qui concernent justement ce vivre-ensemble sont interprétés différemment par les scientifiques et sont souvent marqués idéologiquement dans le contexte politique.

Intégration

Par « intégration », on entend généralement l'« assimilation (d'un individu, d'un groupe) à une communauté, à un groupe social » (Source: LeRobert, 2024). L'article 2 de la loi sur l'intégration du 16 décembre 2008 définit l'intégration comme suit :

« [...] le terme intégration désigne un processus à double sens par lequel un étranger manifeste sa volonté de participer de manière durable à la vie de la société d'accueil qui, sur le plan social, économique, politique et culturel, prend à son égard toutes les dispositions afin d'encourager et de faciliter cette démarche.[...] »

Au Luxembourg, on parle donc de société d'accueil dans laquelle les immigré·e·s doivent s'intégrer et qui, de son côté, tente de faciliter leur intégration. La société d'accueil n'est toutefois pas définie. Ainsi, on peut entendre par cela soit tou-t-es les habitant·e·s du Luxembourg, soit tou-te-s les ressortissant·e·s Luxembourgeois·e·s.

Pour décrire le vivre-ensemble au sein d'une société diversifiée, les sciences sociales utilisent différentes notions pour décrire une réalité complexe. L'élément déterminant est à chaque fois le désir de s'intégrer à la société qui accueille.

Si un·e émigrant·e s'adapte complètement à la société du pays d'immigration (culture, langue), on parle d'assimilation. Dans le cas du vivre-ensemble où l'identité des immigré·e·s est maintenue et où cette dernière s'adapte néanmoins culturellement, on parle d'acculturation. On parle de multiculturalité lorsque différentes cultures coexistent sur un pied d'égalité dans un pays.

Dans le monde anglo-saxon, on distingue différentes formes du vivre-ensemble interculturel. Par *salad bowl*, on entend la coexistence de plusieurs cultures et de différents groupes ethniques. Par *melting pot* on comprend un « creuset », c'est-à-dire un lieu où vivent des personnes d'origines différentes et qui fusionnent pour former un seul ensemble harmonieux. Partant de cultures et de valeurs différentes, ce concept vise à produire une culture nationale, homogène et universelle.

Le terme de « société parallèle » est souvent connoté péjorativement, car il suggère que, d'une part, les étranger·ère·s aiment rester entre eux·elles et sont peu enclin·e·s à s'intégrer et que, d'autre part, ils·elles se sentent stigmatisé·e·s et désavantagé·e·s. Ces sociétés parallèles peuvent être très différentes sur les plans culturel et ethnique, et se distinguer en outre par leur niveau d'éducation et de richesse. La politique se charge de régler le vivre-ensemble de cette société diversifiée.

Politique d'intégration

La politique d'intégration est menée à plusieurs niveaux au Luxembourg. Le-la ministre des Affaires étrangères est compétent·e pour les questions d'immigration. La politique d'intégration relève de la compétence du ministère de la Famille, des Solidarités, du

Vivre ensemble et de l'Accueil. En 2008 est créé l'Office luxembourgeois de l'intégration (OLAI-Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg). Un plan quinquennal pour l'intégration et contre la discrimination a été élaboré en 2010 prévoyant notamment l'introduction d'un contrat d'accueil et d'intégration pour les immigré·e·s. Un plan d'action national est entré en vigueur en juillet 2018. La loi d'août 2023 sur la promotion du vivre-ensemble marque un revirement et ne met plus l'intégration au premier plan.

La loi définit le vivre-ensemble comme suit : « [...] un processus participatif, dynamique et continu destiné à permettre à chaque personne qui réside ou travaille au Grand-Duché de Luxembourg de vivre, de travailler et de décider ensemble. Il est fondé sur le respect mutuel, la tolérance, la solidarité, la cohésion sociale et la lutte contre le racisme et toute forme de discrimination. Il établit la diversité comme une richesse et un atout pour le développement d'une société interculturelle ».

La loi prévoit des outils pour atteindre ces objectifs : un plan d'action national et un pacte communal. Un pacte citoyen donne accès à un programme de soutien à la participation citoyenne par le biais de conseils, d'informations et de formations. Au niveau communal, les administrations communales sont tenues de créer une commission du vivre-ensemble interculturel. Ces commissions accueillent également des non-Luxembourgeois·e·s et doivent promouvoir le dialogue, l'échange culturel et la participation entre les citoyen·ne·s. Les problèmes spécifiques de la population non-luxembourgeoise au niveau local y sont discutés et des solutions trouvées. La nouveauté est que les non-résident·e·s, même les frontalier·ère·s, peuvent y participer. En outre, la commission élit également ses représentant·e·s des communes au Conseil supérieur du vivre-ensemble interculturel, qui conseille le ministère.

Un rôle important dans l'intégration est joué par les acteurs de la société civile, par exemple l'ASTI (Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés a.s.b.l.), le CEFIS (Centre d'Étude et de Formation Interculturelles et Sociales), le CLAE (Comité de liaison des associations d'étrangers), etc.





L'hétérogénéité de la population se reflète dans les salles de classe. La diversité offre des opportunités, mais aussi des défis. Le vivre-ensemble implique l'autoréflexion et la remise en question de sa propre position et la tolérance et l'acceptation d'autres cultures.

Pour plus d'informations, voir les liens suivants :

- Ministère de la Justice : <https://mj.gouvernement.lu/fr.html>
- Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil : <https://mfsva.gouvernement.lu/fr.html>
- Portail Internet du Grand-Duché de Luxembourg www.luxembourg.public.lu
- Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché de Luxembourg : www.statec.lu
- Agence pour le développement de l'emploi : www.adem.public.lu
- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse : <https://menej.gouvernement.lu/fr.html>
- Portail Internet de la Grande Région : <https://www.grossregion.net/>

Pour aborder le sujet

La diversité en salle de classe

-  50 min.
-
-  À partir de 12 ans
-
-  Affiches, crayons de couleur
-
-  Échange sur les différences et les points communs

Organisation : dans un premier temps, les élèves répondent individuellement et par écrit à la fiche d'information. Ensuite, les élèves comparent les résultats par petits groupes de 4-5 élèves. Les différences et les points communs sont notés sous forme de mots-clés. Un membre de chaque groupe présente ensuite les résultats en plénière.

Conseil : pour approfondir le sujet, on peut envisager une analyse statistique des résultats, présentés sous forme de poster dans la salle de classe.

CA C'EST MOI

- Nom, Prénom: Alex Hoffmann
- Nationalité: Lux.
- J'habite au Luxembourg depuis: 2006
- Ma mère est originaire du/de: Lux.
- Mon père est originaire du/de: Lux.
- Mes grands-parents sont originaires du/de: ? Lux.
- Tout au long de l'année, je célèbre les fêtes suivantes: Fête nationale
- Mon plat préféré: Wäinzoossig & Scharf mosterd
- Mes souhaits pour mon avenir au Luxembourg: Paix, moins d'inégalité

Le Luxembourg en jeu de mots



30 min.



À partir de 12 ans



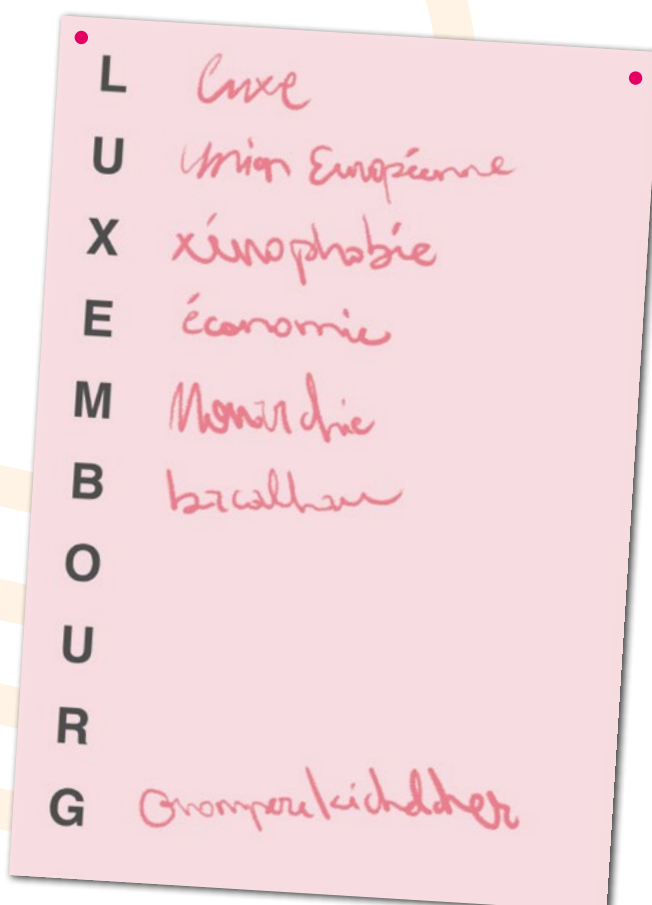
Stylo, papier



Que signifie la diversité au Luxembourg ?

Les jeunes réfléchissent à ce thème et expriment leurs réflexions.

Organisation : l'enseignant-e écrit p. ex. le terme « Luxembourg » verticalement au tableau. Les élèves cherchent pour chaque lettre un mot qu'ils associent à ce terme. Chaque élève écrit ses idées sur le mot-clé donné sur une feuille ou sur une fiche modèle. Au bout de quelques minutes, les élèves présentent leurs résultats ainsi que les raisons de leur choix. Les productions peuvent être mises en forme de manière créative (peintes, illustrées) et exposées dans la salle de classe, par exemple sous forme de tableau d'affichage ou de mobile.



Analyse des papiers d'identité



50 min.



À partir de 12 ans



Demandez à l'avance aux jeunes d'apporter une copie de leur carte d'identité ou de leur passeport. Il peut s'agir également de copies de pièces d'identité de membres de la famille.



Prendre conscience de son identité légale

Organisation : la classe est répartie en 4 groupes. Chaque groupe se rend à tour de rôle à l'une des quatre stations d'un parcours où sont affichés les questions suivantes :

Station 1 : Quelles informations contient ta carte d'identité ? (nom, prénom, adresse, ...)

Station 2 : Quelles sont les langues utilisées ?

Station 3 : Quels sont les symboles et les éléments de sécurité (signature, filigrane, ...) sur ta pièce d'identité ?

Station 4 : Où as-tu déjà utilisé tes papiers d'identité ? Chaque groupe dispose de trois minutes, puis passe à la station suivante.

Conseil : les pays d'origine des élèves peuvent être inscrits sur une carte du monde pour les relier ensuite au Luxembourg.

Pour aller plus loin : l'enseignant-e aborde les droits et les obligations liés à ces documents.



Choice or no choice ? Sur quoi ai-je une influence ?



30 min.



À partir de 12 ans



/



Les jeunes prennent position par rapport à une déclaration. Il s'agit de sensibiliser les élèves au fait que, bien que tous les êtres humains soient égaux, on ne peut agir que partiellement sur les circonstances de la vie.

Organisation : les élèves forment un cercle. L'enseignant-e pose une question. Tou-te-s les élèves qui répondent par l'affirmative à la question avancent d'un pas dans le cercle. Avant la question suivante, ils-elles reprennent leur position de départ.

Commencez par des situations générales sur lesquelles les élèves peuvent ou non exercer une influence, par exemple : As-tu une influence sur le choix de tes parents biologiques ? Peux-tu choisir ta couleur de cheveux ? Peux-tu choisir tes notes à l'école ? As-tu une influence sur le choix de tes professeur-eure-s ? Peux-tu choisir tes vêtements ? Peux-tu choisir ton lieu de résidence actuel ? Peux-tu décider de l'heure à laquelle tu te couches le soir ? Peux-tu choisir le salaire de tes parents ?

Posez maintenant des questions en rapport avec des situations plus complexes sur lesquelles les élèves peuvent agir ou non : As-tu une influence sur ton poids ? Est-ce que tu peux modifier ta taille ? Est-ce que tu peux choisir ta langue maternelle ? Peux-tu choisir ta couleur de peau ou la couleur de tes yeux ? Peux-tu choisir la forme de ton corps ? Pouvais-tu choisir ta religion quand tu étais petit ? Peux-tu choisir dans quel pays tu travailleras plus tard ? As-tu choisi ta nationalité ? Est-ce que tu as une influence sur ton appartenance culturelle ?

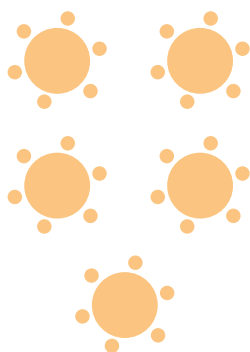
Complétez l'exercice en demandant aux élèves ce qu'ils-elles pensent de leurs réponses et ce qu'on peut en conclure.



Jeu de rôles : Vivre ensemble au Luxembourg

Sujets	vivre ensemble, diversité linguistique, migration, intégration
Compétences	juger et agir
Durée	2 x 50 min.
Méthodes	jeu de simulation guidé, changement de point de vue, discussion
Matériel	1 carte de contexte, 6 cartes de rôle par groupe, 4 cartes de discussion
Objectif pédagogique	Les élèves discutent de questions de société actuelles en partant de stéréotypes courants. Il apparaît alors clairement que les opinions varient en fonction de la situation de chacun.

Déroulement



Disposition des tables

La société luxembourgeoise est hétérogène. On le remarque dans différentes situations au Luxembourg, par exemple en entendant parler lorsqu'on prend le tramway dans le quartier du Kirchberg, où l'on entend parler de multiples langues.

- Commencez par présenter la thématique aux élèves. Les biographies sont fictives. Elles sont volontairement exagérées et ne représentent pas de véritables personnes.
- Séparez la classe en groupes de 6 élèves et répartissez les cartes de rôle. Sur chaque table se trouvent les cartes de discussion, faces cachées.
- Les élèves prennent quelques minutes pour lire leurs cartes de rôle et adopter le rôle qui leur a été attribué.
- La première carte de discussion est retournée. Chaque carte comporte une question. Les jeunes retournent les cartes et lisent les questions à tour de rôle. Les élèves discutent de la question proposée en adoptant le point de vue correspondant à leur rôle. Lorsqu'ils-elles se sont tou-te-s exprimé-e-s, la carte suivante est retournée. Au total, la discussion dure environ 40 minutes.
- En plénière : commencez par demander comment le jeu de rôle s'est déroulé dans les différents groupes. Quel-le-s ont été les difficultés ou les malentendus rencontré-e-s ? Ensuite, invitez les élèves à prendre position sur les différentes questions.
- Analyse : l'enseignant-e consigne par écrit les principaux éléments de réponse aux questions, sous le titre « une question, plusieurs opinions ».

Remarque : Dans un jeu de rôle, il n'y a pas de « vrai » ou de « faux ». Il s'agit d'expérimenter d'autres positions, de formuler des arguments et de supporter la controverse. Cette expérience peut mener à des réactions virulentes. Chaque participant-e doit savoir qu'il s'agit d'un jeu.

En plénière, il est possible d'analyser, le cas échéant, les déclarations avec lesquelles tout le monde n'est pas d'accord. En principe, la liberté d'expression est garantie au Luxembourg tant qu'il ne s'agit pas d'injures ou de diffamation.

© Felix Weis



Carte de contexte

Vous êtes six personnes avec des histoires et des situations individuelles très différentes. Par hasard, vous vous retrouvez coincé-e-s pendant des heures dans le tramway de Kirchberg qui vient de tomber en panne et dont les portes sont bloquées. En vous appuyant sur des biographies et des situations exagérées, vous devez aborder des questions relatives au vivre-ensemble au Luxembourg et discuter de manière contradictoire en adoptant différents points de vue.

Carte de discussion

Environ 670.000 personnes de 180 nationalités différentes vivent au Luxembourg. 47 % d'entre elles ne sont pas luxembourgeoises : elles ne peuvent pas participer aux élections législatives. Elles peuvent toutefois participer aux élections communales et, pour les ressortissant-e-s des pays de l'UE, aux élections européennes. Lors des élections communales de 2023, seuls 19,8 % des étranger-ère-s en droit de s'inscrire sur les listes électorales avaient fait la démarche.

—
Le droit de vote pour tous ?

Carte de discussion

Le Luxembourg est officiellement trilingue. 48,9 % de ses habitant-e-s ont pour langue principale le luxembourgeois, 15,4 % le portugais, 14,9 % le français et 3,6 % l'allemand.

—
La maîtrise de la langue luxembourgeoise est-elle importante pour le vivre-ensemble au Luxembourg ?

Carte de discussion

Les temps de loisirs des enfants et des jeunes peuvent être organisés de multiples manières : associations sportives, culturelles (musique, théâtre, photographie, etc.), associations de jeunes (scouts, clubs de jeunes, etc.), pompiers volontaires, associations politiques, religieuses et thématiques (droits de l'homme, environnement, animaux, etc.).

—
La vie associative contribue-t-elle à l'intégration de la population étrangère ?

Carte de discussion

Au Luxembourg, l'alphabétisation se déroule en allemand. Le français est enseigné à partir de la 2^e année scolaire, l'anglais à compter de la 8^e classe. Des projets pilotes testent l'alphabétisation en français dans les écoles publiques.

—
Tous les enfants doivent-ils pouvoir choisir entre une alphabétisation en allemand et une alphabétisation en français ?

Carte de rôle A



Nom : Albert Nelson
Âge : 39 ans
Origine : Liverpool, Angleterre
Nationalité : britannique
Situation familiale : célibataire
Domicile : Gonderange, Luxembourg
Situation actuelle : Albert vit depuis 5 ans au Luxembourg. Il travaille dans une grande société de conseil, assume beaucoup de responsabilités et gagne bien sa vie. Il passe beaucoup de son temps libre dans des pubs anglais. Son entourage privé et professionnel est en grande partie anglophone. Une fois par semaine, il joue au foot avec ses collègues de travail. Il envisage de demander la nationalité luxembourgeoise, car il est séduit par la qualité de vie au Luxembourg (sécurité sociale, système de santé publique, offre culturelle, ambiance internationale).
Déclaration : « Je vis très bien au Luxembourg sans vraiment maîtriser une des trois langues officielles. »

Carte de rôle B



Nom : Brice Hoffmann
Âge : 27 ans
Origine : Villerupt, France
Nationalité : française
Situation familiale : célibataire, père d'un enfant en bas âge
Domicile : Villerupt, France
Situation actuelle : malgré son diplôme en graphisme, Brice cherche en vain un emploi depuis 18 mois. Il est sous pression financière, car il doit rembourser son prêt étudiant et verser une pension alimentaire. En tant que serveur au Luxembourg, il s'en sort très bien grâce au salaire minimum de 2.500 euros par mois. Il passe au moins 2 heures par jour en voiture.
Déclaration : « En France, je peux me loger pour pas cher et au Luxembourg, je gagne plus. »

Carte de rôle C



Nom : Marta Figueiras
Âge : 23 ans
Origine : Esch-sur-Alzette, Luxembourg
Nationalité : luxembourgeoise, portugaise; double nationalité
Situation familiale : célibataire
Domicile : Dudelange, Luxembourg
Situation actuelle : fille d'immigrés portugais, deuxième génération. Son père travaillait dans le bâtiment, sa mère comme femme de ménage. Marta a toujours été bonne élève et a obtenu son diplôme au lycée classique. Très tôt, ses parents ont considéré l'éducation comme une chance et ont toujours encouragé leur fille. Elle est aujourd'hui juriste au service de l'État.
Déclaration : « J'aimerais que le système scolaire soit plus juste et ne défavorise pas les étranger·ère·s. »

Carte de rôle D



Nom : Joséphine Wolff
Âge : 35 ans
Origine : Hollerich, Luxembourg
Nationalité : luxembourgeoise
Situation familiale : vie en partenariat enregistré
Domicile : Rollingergrund, Luxembourg
Situation actuelle : Joséphine vit avec son partenaire et deux autres architectes, un Colombien et un Néerlandais dans une co-location. Ensemble, ils gèrent avec succès un bureau d'architecture. Elle gagne très bien sa vie et peut la façonner librement. Elle voyage beaucoup, s'intéresse aux cultures exotiques et profite au maximum de sa vie.
Déclaration : « Je me considère comme cosmopolite et moins comme Luxembourgeoise. »

Carte de rôle E



Nom : Karin Schmitt

Âge : 39 ans

Origine : Consdorf, Luxembourg

Nationalité : luxembourgeoise

Situation familiale : divorcée, 3 enfants

Domicile : Beaufort, Luxembourg

Situation actuelle : depuis 4 ans, Karin vit seule avec ses trois enfants dans un T3 à Beaufort. Elle ne travaille pas, car, selon ses propres dires, elle n'en a pas le temps. Ses enfants déjeunent à la maison relais et y sont également pris en charge après l'école. Les enfants de réfugiés qui y sont aussi accueillis lui hérissent le poil.

Déclaration : « En tant que mère célibataire luxembourgeoise, je demande plus d'aide de la part de l'État et une politique d'immigration plus stricte. »

Carte de rôle F



Nom : Roberto Constantini

Âge : 65 ans

Origine : Pescara, Italie

Nationalité : luxembourgeoise

Situation familiale : veuf, 2 fils adultes

Domicile : Dudelange, Luxembourg

Situation actuelle : Roberto vit seul dans une maison mitoyenne à Dudelange. Il est retraité et s'agace du peu de volonté d'intégration des « nouveaux » immigrés. En tant que membre du club de foot local, il s'engage bénévolement et aide chaque semaine à la buvette. Ses deux fils ont longtemps joué dans ce club, ce qui a permis à Roberto de nouer de nombreux contacts avec d'autres membres de l'association, aussi bien étrangers, que luxembourgeois.

Déclaration : « Je trouve triste qu'aujourd'hui, les immigrés ne trouvent souvent plus nécessaire de s'intégrer dans la société luxembourgeoise. »

Carte de rôle G



Nom : Pierre Wirtz

Âge : 80 ans

Origine : Clervaux, Luxembourg

Nationalité : luxembourgeoise

Situation familiale : marié

Domicile : Clervaux, Luxembourg

Situation actuelle : Pierre vit depuis sa plus tendre enfance dans une ferme luxembourgeoise qu'il a rénovée avec beaucoup de soin une fois adulte. Il tient à ce que sa maison reflète l'image d'origine du village. Il vit ici depuis plus de 60 ans et s'étonne des changements sociaux des dernières décennies.

Déclaration : « Ce sont surtout les anciens, comme moi, qui ont passé toute leur vie entre Luxembourgeois, qui ont du mal à accepter la forte immigration des 40 dernières années. J'ai parfois l'impression de vivre dans un monde inconnu dans lequel l'histoire et les traditions luxembourgeoises disparaissent. »

« Tous les Luxembourgeois sont riches » – Un jeu de positionnement contre les préjugés et les clichés

Thèmes	Tolérance, racisme, préjugés, harcèlement
Compétences	juger et agir
Durée	2 x 50 min.
Méthodes	Jeu de positionnement, discussion, exercice d'argumentation, vérification des faits (d'après une idée de: Gesicht zeigen! « Weiße können nicht rappen ». Das Positionierungsspiel gegen Vorurteile und Klischees, 2017, Beltz)
Matériel	Fiches à copier : 6 thèses, 6 fiches de vérification des faits, 8 cartes de position à découper. Les cartes de position peuvent être agrandies.
Objectif	Les apprenant-e-s prennent position par rapport aux préjugés et aux clichés.
Déroulement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les cartes de position sont placées sur le sol. Les élèves se placent en cercle autour des cartes. 2. L'enseignant-e lit une thèse à voix haute p.ex. « Tous les Luxembourgeois sont riches ». 3. Les élèves se placent à présent en face de la carte de position qui, selon eux-elles, correspond le mieux à la thèse en question. 4. Ensuite, les différentes positions sont justifiées et discutées. 5. Au cours de la discussion, tou-te-s les participant-e-s peuvent changer leur position si d'autres arguments sont plus convaincants. 6. La carte avec la vérification des faits permet à l'enseignant-e de faire progresser la discussion et/ou de donner un résumé oral à la fin de l'exercice.



Racisme: idée selon laquelle les personnes présentant certaines caractéristiques biologiques seraient, par nature, supérieures ou inférieures aux autres

Cliché: idée reçue, courante, qui s'applique à des situations et des personnes/groupes

Préjugé: opinion positive ou négative reprise sans en faire soi-même l'expérience et sans vérification ; elle porte toujours un jugement de valeur et repose sur des stéréotypes

Discrimination: création injustifiée d'une situation défavorable pour des personnes isolées ou des groupes en fonction de leur origine, leur couleur de peau, leur religion, leur orientation sexuelle, etc.

Thèse

Tous les Luxembourgeois sont riches.



Tous les Luxembourgeois sont riches. Le Luxembourg est souvent considéré comme synonyme de prospérité et de niveau de vie élevé. Le Luxembourg occupe la première position mondiale en termes de revenu par habitant-e. Le revenu par habitant-e est la capacité économique d'un pays divisée par le nombre de ses habitant-e-s. Au Luxembourg, l'apport des 320.000 frontalier-ère-s, qui contribuent à la prospérité du pays, n'est pas pris en considération dans ce calcul.

20 % de la population luxembourgeoise sont exposés au risque de pauvreté. 8.277 personnes fréquentent les épiceries sociales pour couvrir leurs besoins en denrées alimentaires de base en 2023. Selon Caritas, le nombre réel des personnes nécessiteuses pourrait être plus élevé.

Source : statista.de (09.11.2021) ; Statec 2023

Position possible : « Un cliché stupide! », « C'est complètement idiot! »

Les étrangers prennent nos emplois. D'une façon générale, c'est le contraire. L'immigration entraîne une augmentation de la production (plus de consommateur-trice-s = plus de production) et la création d'emplois. En 2018, 18.887 nouveaux postes de travail ont été créés au Luxembourg. Au Luxembourg, les entreprises, qui créent des emplois pour tout le monde, proviennent dans la plupart des cas de l'étranger. Les Luxembourgeois-es ne représentent qu'environ 1/4 des salarié-e-s actif-ve-s du pays. 3/4 des emplois sont occupés par des personnes de nationalité étrangère résidant au Luxembourg et par des travailleur-euse-s frontalier-ère-s venant d'Allemagne, de France et de Belgique. Ils-Elles contribuent activement à la richesse du pays. Pour engager du personnel, les entreprises choisissent des candidat-e-s qui disposent des qualifications demandées. Les diplômés des migrant-e-s doivent d'abord être reconnus officiellement ; ce qui s'avère souvent compliqué. De plus, ce personnel étranger doit maîtriser la situation linguistique complexe du Luxembourg pour y prendre pied sur le marché du travail.

Source : Adem, 2018 ; Alter&Ego a.s.b.l., 2017 ; STATEC, 2023

Position possible : « Un préjugé grossier! », « C'est complètement idiot! »

Thèse

Les étrangers prennent nos emplois.

Les Portugais travaillent dans la construction. En moyenne, les personnes d'origine ou de nationalité portugaise ont un niveau de scolarité inférieur à celui de l'ensemble de la population. Même si on observe une élévation du niveau de scolarité chez nos concitoyen-ne-s portugais-e-s, il reste 40 % des Portugais-e-s de 25 à 34 ans qui ont encore un niveau de scolarité peu élevé (3 années d'études secondaires ou moins), contre 12 % pour l'ensemble de la population de cette tranche d'âge. Les nouveaux arrivants masculins du Portugal sont souvent embauchés dans le secteur du bâtiment ; en revanche, la deuxième génération accède peu à peu à l'ensemble des orientations professionnelles.

Source : STATEC Labour force survey 2022

Position possible : « C'est bizarre, mais ok! »

Thèse

Les Portugais travaillent dans la construction.

Thèse

Les noirs sont les meilleurs sportifs.

Les noirs sont les meilleurs sportifs. Cette affirmation est raciste. Le racisme classe les gens sur la base de marques extérieures (ici la couleur de peau) et leur attribue certaines caractéristiques immuables et héréditaires.

Les performances sportives sont considérées ici comme une caractéristique « qu'on a dans le sang », c'est-à-dire héréditaire. Il est scientifiquement prouvé que de telles compétences ne sont pas héréditaires – mais trouvent plutôt leur origine dans la socialisation des individus ou leurs talents individuels. Même s'il s'agit ici d'un préjugé positif, cela ne rend pas l'affirmation plus fiable ni digne de foi.

Source : Gesicht zeigen! « Weiße können nicht rappen ». Das Positionierungsspiel gegen Vorurteile und Klischees, 2017, Beltz.

Position possible : « Lamentablement raciste », « De la discrimination pure et simple ! »



À la récré, il ne faudrait parler que le

luxembourgeois. Savoir parler la (ou les) langue(s) du pays d'arrivée est un facteur d'intégration important. La langue en tant qu'instrument de communication est indispensable pour participer à la vie sociale. Mais on ne peut imposer l'emploi d'une langue aux enfants dans la cour de l'école.

Le Luxembourg est officiellement trilingue depuis 1984, date à laquelle le luxembourgeois est devenu la langue nationale.

La langue juridique et législative est le français. L'allemand, le français et le luxembourgeois sont les langues administratives.

Le développement de cette situation linguistique est étroitement lié à l'évolution historique et économique du pays.

Voir aussi : www.cefis.lu/resources/RED14.pdf (07.05.2018)

Position possible : « De la discrimination pure et simple ! »

Thèse

À la récré, il ne faudrait parler que le luxembourgeois.

Thèse

Tous les terroristes sont des musulmans.

Tous les terroristes sont des musulmans. Une affirmation de ce genre est absurde. Les terroristes sont des gens qui sèment la terreur et l'effroi et qui commettent des attentats qui provoquent souvent la mort de nombreuses personnes. Les terroristes veulent s'opposer à l'État par la violence et montrer aux autres qu'ils-elles sont puissant-e-s et peuvent imposer leur volonté. Généralement, les terroristes agissent pour des motifs politiques ou religieux, se considérant souvent comme des combattant-e-s pour une libération ou un nouvel ordre (p. ex. l'instauration de l'État islamique d'Irak et du Levant – Daesh). Au cours des dernières décennies, l'Europe et les États-Unis ont connu des attentats commis par des islamistes radicaux, p. ex. le 11 septembre 2001 à New York et à Washington, ou le 13 novembre 2015 à Paris, ainsi que les attentats de Londres en 2017. En 2017, on recensait en Allemagne 1.054 actes de violence provenant de l'extrême droite (p. ex. homicides, blessures corporelles, incendies volontaires) et 18.413 délits (p. ex.) déprédation, coercition/menace, incitation à la haine.

Sources : Gesicht zeigen! « Weiße können nicht rappen ». Das Positionierungsspiel gegen Vorurteile und Klischees, 2017, Beltz, et Bundesamt für Verfassungsschutz, 2017

Position possible : « Un préjugé grossier ! »

***C'est bizarre,
mais ok!***

***Un préjugé
grossier!***

***De la discrimination
pure et simple!***

D'accord!

***Lamentablement
raciste***

***Un cliché
stupide!***

***C'est
complètement
idiot!***

Tout à fait!

Qui suis-je ? Qui est le Luxembourg ?

**Phase 1 : Crée un mindmap
de ton identité: « C'est moi ».**

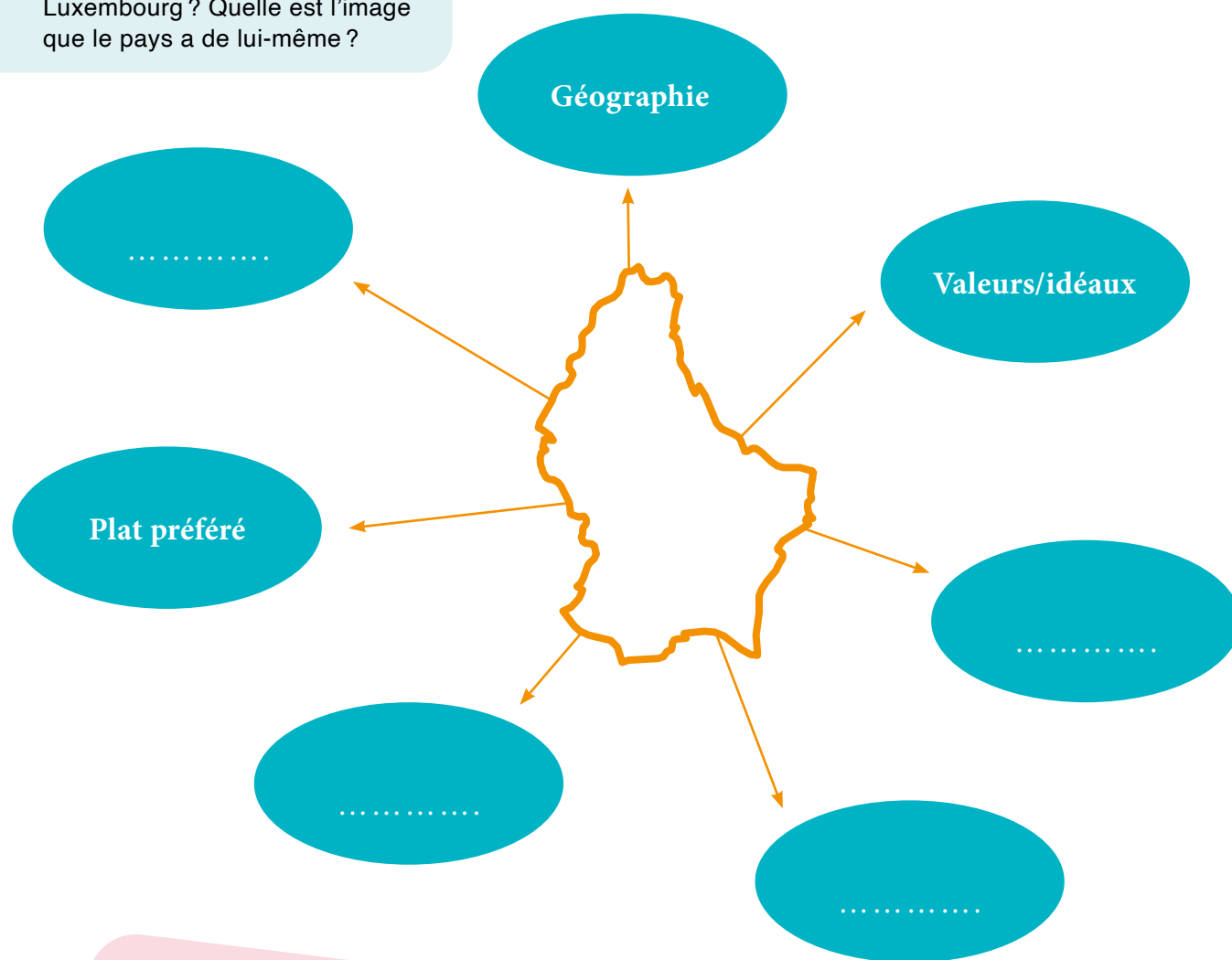
- Pose-toi les questions suivantes :
D'où suis-je originaire ?
Qu'est-ce qui est important pour moi ?
Qu'est-ce qui me passionne ?



- Discutez ensuite en classe de ce qui fait l'identité d'une personne, ce qui nous différencie, ou au contraire, ce qui nous unit ? Trouvez des mots-clés appropriés pour des caractéristiques communes. Pour Luxembourgeois·e ou Italien·ne par exemple, le mot-clé sera : la nationalité.
- D'autres caractéristiques communes vous viennent-elles à l'esprit ? Lesquelles ?

Phase 2: Crée un mindmap sur le thème: « Le Luxembourg, pour moi, c'est ça. »

- Comment se caractérise le Luxembourg ? Quelle est l'image que le pays a de lui-même ?



➤ Discutez des différentes caractéristiques et classez-les sous différentes rubriques, par exemple la géographie, le vivre-ensemble, les clichés ... Veillez à ne pas retenir de préjugés. Y a-t-il des caractéristiques que tu rejettes ou auxquelles tu accordes une importance particulière ? Pourquoi ?



En bref:

Le cliché: une idée reçue, dépassée mais ancrée dans les esprits, qui peut être utilisée pour décrire un groupe ou un individu.

Le préjugé: une opinion positive ou négative qui est adoptée sans examen critique, sans expérience personnelle; il porte toujours un jugement et repose sur des stéréotypes.

Phase 3: Pour la conclusion, réfléchissez aux questions suivantes:

- Existe-t-elle vraiment une identité nationale fixe ?
- Comment se forme-t-elle ?
- Quel rôle y jouent par exemple l'État, l'histoire, l'économie, les courants politiques, les crises ?

Diversité des langues

- D'après la loi (M1), quelle langue parle-t-on selon le contexte dans la vie quotidienne au Luxembourg ?
- Lis la lettre de l'élève à son enseignante (M2). À quelle question cherche-t-elle une réponse ? Selon toi, le luxembourgeois devrait-il être davantage enseigné à l'école ? Quels seraient les arguments pour et les arguments contre ?
- Lis l'article de journal (M3). Explique comment l'auteur voit la place du luxembourgeois.
- Regarde les statistiques sur l'usage des langues au travail (M4-M5). Quelles langues parle-t-on selon le domaine d'activité ? Quelle est la langue la plus importante sur le marché du travail luxembourgeois ?
- Aborde le *code switching* (l'alternance de code linguistique) avec tes camarades. Au quotidien, quelles langues parles-tu et dans quel contexte ? Dans quelles situations passes-tu d'une langue à l'autre ?
- Pour les expert-e-s : à l'aide de la présente documentation, réalise une vidéo explicative sur la situation linguistique au Luxembourg. Présente ton travail en classe.

M1

Loi du 24 février 1984 sur le régime des langues

Art. 1^{er}. La langue nationale des Luxembourgeois est le luxembourgeois.

Art. 2. Les actes législatifs et leurs règlements d'exécution sont rédigés en français. Lorsque les actes législatifs et réglementaires sont accompagnés d'une traduction, seul le texte français fait foi. [...]

Art. 3. En matière administrative, [...] et en matière judiciaire, il peut être fait usage des langues française, allemande ou luxembourgeoise, [...].

Art. 4. Lorsqu'une requête [administrative] est rédigée en luxembourgeois, en français ou en allemand, l'administration doit se servir, dans la mesure du possible, pour sa réponse de la langue choisie par le requérant.

Source : legilux.public.lu (07.05.2018)

M2

Lettre d'une écolière à son enseignante

Bonjour,

Je m'appelle Nadja Becirovic. J'ai 15 ans et je suis serbe du Kosovo. J'habite au Luxembourg depuis septembre 2011.

Je vous écris pour vous poser une question qui semble être simple, mais je n'ai jamais eu aucune réponse exacte. Je l'ai posée à plusieurs profs, à mes parents, à mes voisins, à mon avocat, à différents médecins, mais personne d'eux n'a pu me donner une explication.

Pourquoi est-ce que les élèves au Luxembourg n'apprennent-ils pas le luxembourgeois ? Si on avait habité en France, j'aurais compris, mais non, nous habitons au Luxembourg. Je suis dans une classe francophone technique et je parle un petit peu de luxembourgeois. (Même les classes modulaires apprennent le luxembourgeois).

J'espère que je ne suis pas la seule qui se pose cette question et que vous allez un peu réfléchir à la remarque que je vous ai faite. Merci !

veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Cordialement,

N.B.

Source : texte original d'une élève de 9^e classe francophone, 2017. Le nom a été changé.

M3

Extrait d'un article sur
l'utilisation du luxembourgeois

292.025 personnes indiquent qu'elles parlent le luxembourgeois, ce qui correspond à 61,2 %. Le luxembourgeois se trouve donc en tête des langues parlées, suivi par le français, utilisé par plus de la moitié de la population et l'anglais utilisé par un quart. L'allemand est utilisé par 22,5 % et le portugais par un cinquième des résidents.

Source : Claude Molinaro, Décembre 2023 :
Editorial : Das Luxemburgische ist noch lange
nicht tot. www.tageblatt.lu (dernière consultation :
23.01.2024)

M4

Langues parlées au travail

Langue	Fréquence	Pourcentage
Luxembourgeois	292.025	61,2 %
Français	242.534	50,8 %
Anglais	122.467	25,7 %
Allemand	107.115	22,5 %
Portugais	94.340	19,8 %
Italien	27.501	5,8 %
Autres langues	85.796	18 %
Somme	971.778	

STATEC - RP 2021

M5

Langues parlées au travail selon les secteurs d'activité économique (NACE)

	Luxembourgeois	Français	Allemand	Portugais	Anglais
Agriculture	84,3 %	28,4 %	24,4 %	5,1 %	7,5 %
Industrie manufacturière	53,6 %	75,3 %	35,5 %	19,6 %	32,3 %
Construction	28,6 %	78,7 %	20,7 %	54,2 %	10,1 %
Commerce, transport, restauration	52,2 %	77,1 %	31,1 %	20,8 %	30,7 %
Information et communication	40,5 %	66,9 %	25,5 %	5,8 %	70,3 %
Finance et assurances	31,9 %	65,8 %	23,3 %	4,8 %	73,9 %
Activités immobilières	54,8 %	82,9 %	31,9 %	14,5 %	40,6 %
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	29,0 %	71,2 %	23,9 %	14,0 %	58,1 %
Administration publique	86,7 %	63,5 %	36,8 %	9,1 %	27,0 %
Autres services	24,7 %	71,9 %	20,8 %	10,2 %	59,2 %

STATEC - RP 2021

Note: le tableau porte sur 209 068 personnes ayant indiqué le secteur NACE et la langue parlée au travail.

Code switching : mes langues au quotidien

- Observe le schéma ci-dessous. Quelle langue parles-tu, et à quels moments de la journée ? Complète.
- Aborde le *code switching* avec tes camarades. Au quotidien, quelles langues parles-tu selon le contexte ? Dans quelles situations passes-tu d'une langue à l'autre ?
- Combien de langues tes camarades de classe parlent-ils-elles ? Fais une enquête dans la classe et note les résultats dans un tableau (M2). Y a-t-il une langue de communication que vous maîtrisez tou-te-s ?
- Pour les expert-e-s : recherchez sur Internet des informations sur la situation linguistique et le système scolaire à Singapour et au Luxembourg. Quels sont les différences et les points communs ? Quel-le-s sont les avantages et les inconvénients d'une langue de communication commune ?

M1

Ma journée

7:00 Petit-déjeuner avec les parents

7:30 En route vers l'école

21:00 En rêvant

8:00 À l'école

19:00 Lors des réunions de famille

10:00 Pendant la récréation

17:00 En faisant les magasins

12:00 Pendant le déjeuner à la maison / à la Maison relais

15:00 Au sport, à l'école de musique, au cours de religion, pendant les activités de loisirs

M2

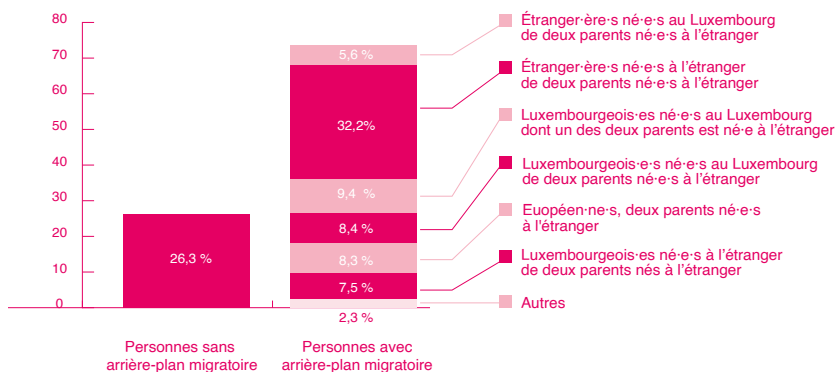
Un pays, une classe, de multiples langues

Langue	luxembourgeois	français	allemand	portugais	arabe
Nombre de locuteurs dans la classe	_____	_____	_____	_____	_____	_____	_____

Migration au Luxembourg

M1

Population issue de l'immigration



STATEC – RP 2021



Statistiquement, les personnes sans arrière-plan migratoire sont les Luxembourgeois-es né-e-s au Luxembourg dont les deux parents sont également né-e-s au Luxembourg.

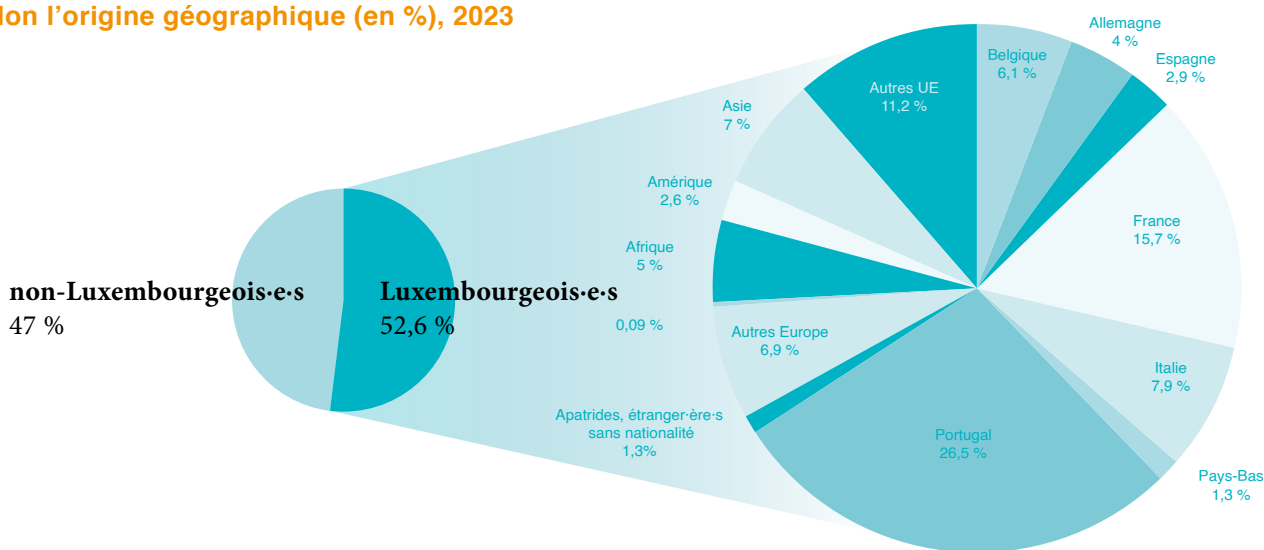
L'arrière-plan migratoire est défini par

- la nationalité
- le lieu de naissance
- le lieu de naissance des parents

Population totale en 2021 : 643.941 habitant-e-s.
Le recensement de la population est réalisé tous les 10 ans. Nous ne disposerons donc de chiffres plus actuels qu'en 2031.

M2

Composition de la population du Luxembourg selon l'origine géographique (en %), 2023



STATEC, 2023

- Lis les informations et les données statistiques M1. Décris la composition de la population issue de l'immigration. Qui appartient à cette partie de la population ? Qui n'en fait pas partie ?
- À l'aide de l'article M1, vérifiez à quelle catégorie vous, vos parents et vos grands-parents appartenez. Ensuite, comparez les résultats de la classe. Abordez également les éventuels facteurs d'incitation au départ et d'attraction dans votre propre parcours migratoire.
- Analysez le graphique M2 et décrivez, à l'aide des données, la composition actuelle de la population du Luxembourg.
- Pour les expert-e-s : rédigez un article de journal informatif, court et reposant sur des faits, sous le titre « Le Luxembourg, pays d'immigration » (voir également à ce sujet la fiche à copier : D'un pays d'émigration à un pays d'immigration).

D'un pays d'émigration à un pays d'immigration

M1

La migration en bref : d'une société d'émigration à une société d'immigration

Protection politique : Depuis le début des années 1990, la migration politique a gagné en importance. Ceci est dû aux conflits en Europe de l'Est, au Proche- et Moyen-Orient ainsi que dans de multiples pays africains. À des moments précis, des personnes politiquement persécutées ont cherché refuge au Luxembourg (p.ex. des Juifs fuyant le régime nazi dans les années 1930).

Entre 1875 et 1910 : la part de la population étrangère est multipliée par cinq et passe de 3 à 15 %. La première vague d'immigration italienne commence, les immigrés arrivent pour la plupart sans leur famille.

1900

Jusqu'à la Première Guerre mondiale (1914-1918) :

de nombreux Luxembourgeois-es émigrent en Amérique du Nord, au Brésil et en Argentine. D'autres partent en France pour travailler dans l'artisanat. De nombreuses jeunes filles sont employées comme domestiques ou gouvernantes. On estime à 72.000 le nombre de Luxembourgeois-es qui quittèrent le pays entre 1841 et 1891. En 1891, la population s'élève à 212.800 habitant-e-s.

Première moitié du 20^e siècle : les crises économiques et les deux Guerres mondiales (1914-1918 et 1940-1945) conduisent à un recul provisoire de la population étrangère.

Après 1945 : le Luxembourg, partiellement détruit, a besoin de main-d'œuvre étrangère pour reconstruire le pays. La deuxième vague d'immigration italienne commence.

1839 : fondation du Grand-Duché de Luxembourg indépendant dans ses frontières actuelles, pays pauvre et agricole

À partir du milieu du 19^e siècle : implantation de l'industrie sidérurgique dans le sud du pays, arrivée d'employés qualifiés allemands et d'immigrés économiques italiens non qualifiés

© Musée rural et artisanal Peppange a.s.b.l.; Ankunft portugiesischer Arbeiter in Luxemburg, 1958, Pol Aschman

© Ville de Dudelange, Fonds Jean-Pierre Conrardy; Landarbeiter 1943



↑ Ouvriers d'usine, 1903



← Paysan, Oetrange, 1943

© Photothèque de la Ville de Luxembourg 1943



↑ Arrivée de travailleurs portugais au Luxembourg, 1958

- Lis la frise chronologique M1 sur la migration au Luxembourg. Indique en jaune les périodes pendant lesquelles le Luxembourg est considéré comme un pays d'émigration et en vert celles pendant lesquelles le Luxembourg est considéré comme un pays d'immigration. Les périodes se chevauchent-elles ?
- Détermine ensuite les facteurs d'incitation au départ qui ont poussé les Luxembourgeois-es à quitter le pays et les facteurs d'attraction qui incitent les gens à immigrer au Luxembourg. Que constates-tu ?



← **Travailleurs saisonniers italiens, 1958**

© Photothèque de la Ville de Luxembourg;

Fin des années 1980 : des professionnels hautement qualifiés arrivent au Luxembourg pour travailler dans les entreprises du secteur financier. La finance devient le moteur de la croissance économique et compense la perte d'emplois due à la fin de l'industrie lourde dans le sud du pays. Les pays d'origine de ces immigré-e-s sont principalement les pays voisins : Belgique, Allemagne et France.

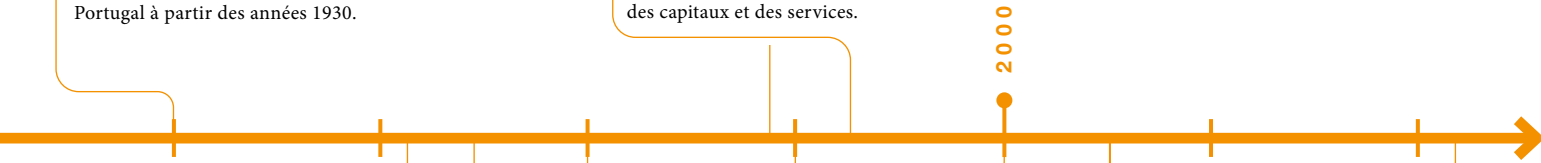
À partir de 1960 : Début de l'immigration portugaise. Le Portugal reste une dictature jusqu'en 1976. Dans le prolongement de l'immigration portugaise, de nombreux Cap-Verdien-ne-s arrivent aussi au Luxembourg. Jusqu'en 1975, le Cap-Vert est une colonie portugaise, raison pour laquelle de nombreux-euses Cap-Verdien-ne-s ont émigré au Portugal à partir des années 1930.

1993 : Création du marché unique et des quatre libertés fondamentales de l'Union européenne, à savoir la libre circulation des biens, des personnes, des capitaux et des services.

Le terme **migration** signifie qu'une personne change de domicile. La migration internationale se déroule par-delà les frontières.

Le terme **émigration** signifie qu'on quitte le pays dont on est originaire. Le départ peut être volontaire ou forcé. Les raisons de l'émigration peuvent être politiques, religieuses ou économiques. Un-e émigrant-e est une personne qui émigre de son pays d'origine.

Le terme **immigration** signifie que les personnes qui quittent leur pays sont aussi des immigrant-e-s. Les immigrant-e-s migrent dans un nouveau pays.



1972 : un accord de recrutement entre le gouvernement luxembourgeois et le Portugal ainsi que la Yougoslavie entre en vigueur afin de couvrir les besoins en main-d'œuvre d'une économie florissante. Les années suivantes, la population immigrée est constituée majoritairement d'ouvriers portugais non qualifiés. Ils ramènent leur famille au Luxembourg et trouvent du travail principalement dans des secteurs que les Luxembourgeois évitent de plus en plus. Les hommes travaillent surtout dans le bâtiment, les femmes comme femmes de ménage.

1980 : la proportion d'étranger-ère-s est d'environ 25 %.

1975 : Suite à la guerre du Vietnam qui fait rage de 1955 à 1975, 283 Vietnamien-ne-s au total s'installent au Luxembourg.

2000 : La proportion d'étranger-ère-s est d'environ 37 %.

1990 : la proportion d'étranger-ère-s est d'environ 30 %.

Au début des années 1990, le Luxembourg a connu une première vague de réfugié-e-s en provenance des zones de guerre après l'éclatement de la Yougoslavie. Après la guerre du Kosovo, le nombre de réfugié-e-s a atteint un deuxième pic en 1999 avec près de 3.000 demandes d'asile.

2022 : Suite à la guerre d'agression russe, un total de 4.268 réfugié-e-s ukrainien-ne-s s'installent au Luxembourg.

Entre 2005 et 2019 : la proportion de non-Luxembourgeois-e-s passe de 40 % à 47,5 % de la population. Malgré la crise financière et économique (2008), le Luxembourg offre des perspectives professionnelles relativement bonnes et attire ainsi les travailleur-euse-s.

guerre civile

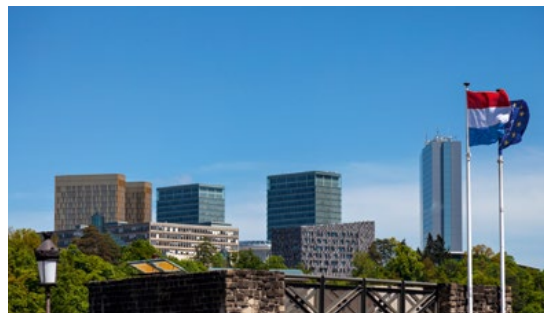
stabilité

Facteurs d'incitation au départ et facteurs d'attraction

Facteurs d'incitation au départ et facteurs d'attraction :

les facteurs répulsifs (pauvreté, guerre, persécution, etc.) et attractifs (sécurité, besoins en main-d'œuvre, regroupement familial, etc.), causes de la migration

Kirchberg, 2024 →



Source: iStock, fuchs-photography

Xénophobie au quotidien ?

- Lis les déclarations ci-dessous (M1). Qu'en penses-tu ? Détermine spontanément s'il s'agit de racisme, de xénophobie, de stéréotypes, de clichés et/ou de préjugés.
- Ensuite, vérifie les déclarations à l'aide des définitions.

M1

Des affirmations au quotidien

Une élève raconte une blague sur les Chinois.

Sur un site internet consacré aux jeux vidéo, un participant exprime son opinion sur le Luxembourg:

« Ce pays est rempli de clochards. 30 % des Luxembourgeois sont des immigrés (Portugais, Serbes, Albanais). A part l'alcool et les clopes tout est cher. La moitié parle français comme je parle le finlandais. Pays inintéressant, il n'y a rien à faire, il fait moche tout le temps. Le comble c'est que tous les Luxos sont arrogants, détestent les Français parce qu'ils essaient de se rassurer en se disant que leur 'pays' est supérieur, [...] »

Source : jeuxvideo.com (07.05.2018)

Dans le cadre d'un reportage photo sur la croisière de la Pentecôte 2018, on peut lire le commentaire suivant :

Cette croisière de Pentecôte est mauvaise pub pour le Luxembourg. Ceux-là se comportent pire que les Anglais à Majorque.

Source : rtl.lu (28.05.2018)

Au sujet de l'interdiction de la mendicité, on peut lire dans les commentaires d'un article de presse :

(...) Il est particulièrement pathétique que des fonctionnaires de police doivent maintenant faire le sale boulot pour appliquer des décisions prises par des politiciens au cœur froid, avides de pouvoir et incompétents, qui se sont fixé pour objectif de lutter contre les pauvres plutôt que contre la pauvreté. (...)

Source : tageblatt.lu (15.01.2024)_traduit

Dans le cadre d'un article sur les réfugiés, qui sont concernés par la loi REVIS (revenu d'inclusion sociale), un utilisateur commente l'article :

Et moi je suis vexé qu'un résident luxembourgeois, qui a travaillé pendant des années au Luxembourg, qui a payé des impôts et qui a des mérites pour le pays, reçoive le même REVIS que quelqu'un qui surgit de nulle part, qui n'a et n'aura probablement jamais de liens avec le pays, ni de mérites pour le pays.

Source : rtl.lu (28.05.2024)



Xénophobie : attitude négative, hostile, vis-à-vis de tout ce qui est étranger et de tou·te·s les étranger·ère·s

Racisme : idée selon laquelle les personnes présentant certaines caractéristiques biologiques seraient, par nature, supérieures ou inférieures aux autres

Cliché : idée reçue, courante, qui s'applique à des situations et à des personnes/ groupes

Stéréotype : (du grec stereos = rigide et typos = modèle) attribue à des personnes certains comportements et caractéristiques qui les distinguent des autres ; pensée en « tiroirs », étiquetage

Préjugé : opinion positive ou négative reprise sans en faire soi-même l'expérience et sans vérification ; elle porte toujours un jugement de valeur et repose sur des stéréotypes

Les deux faces d'une médaille

Le racisme dans le sport

Le racisme est également présent dans le milieu du sportif, comme en atteste le témoignage de cette mère de 30 ans, originaire d'Afrique subsaharienne et investie dans le sport amateur.

« (...) Mon fils joue bien au football. Il est capitaine de son équipe. Je vais le voir jouer et j'entends les Luxembourgeois demander : « Pourquoi c'est le Noir qui est capitaine ? » L'entraîneur répond : « Nous ne donnons pas le brassard en fonction de la nationalité. Quand on est un bon joueur, un bon leader, on mérite le brassard ». Ils étaient furieux et, quand mon fils a eu le ballon, ils l'ont insulté ! Pour ne pas m'énerver et avoir à réagir, je restais en retrait et je regardais mon fils jouer (...) ce sont les parents qui amènent le racisme dans les stades et parmi les joueurs, par leur comportement et leurs paroles. » (...)

Source : Madalena Queiros, « Sale Portugais, retourne dans ton pays » : des victimes de racisme au Luxembourg témoignent, 8.12.2023, Virgule.lu

Le racisme n'a pas de couleur

« Il faut éviter cette distinction entre Luxembourgeois et étrangers, c'est très dommageable parce que ça se voit à différents niveaux, le foot par exemple où un joueur noir s'est fait traiter de singe c'était avec une équipe lusophone et l'autre équipe une équipe composée d'ex-Yougoslaves (...) quand on a dénoncé ça, on nous a dit, « ce n'est pas des Luxembourgeois qui ont fait ça » et nous, on répond qu'on s'en fout, ce n'est pas le sujet, il faut que nous changions les choses ensemble, toute la société et même les Afro descendants, parce que tout le monde est capable de commettre des actes racistes et discriminatoires. » (Association de défense des publics racisés)

Source : Le racisme et les discriminations ethno-raciales au Luxembourg, « <https://liser.elsevierpure.com/fr/publications/le-racisme-et-les-discriminations-ethnoraciales-au-luxembourg-rap> » Le rapport de l'étude par le LISER et le CEFIS, Luxembourg 2022, éd. Ministère de la Famille, p.165

Boris Kühn: « Intégration et vivre ensemble au Luxembourg » (Extrait)

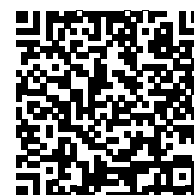
(...) Depuis quelques décennies, la politique officielle suit une ligne favorable aux étrangers et souligne régulièrement la contribution des migrants à la prospérité du pays. Dans les sondages, l'opinion est relativement favorable à l'immigration et les conflits ouverts ou même les violences à l'encontre des étrangers sont exceptionnels. Aucun parti d'extrême droite n'est représenté au parlement. Au vu de l'immigration massive des dernières décennies, ce sont des faits remarquables. Ils peuvent toutefois être liés dans une large mesure à la prospérité du Luxembourg : les étrangers n'ont jamais été perçus comme des concurrents en matière d'emploi, mais plutôt comme un facteur complémentaire sur un marché du travail en croissance permanente. La relative proximité culturelle de la population immigrée, principalement européenne, peut également expliquer l'absence de conflits importants. (...)

Source : Creative Commons by-nc-nd/3.0 / auteur : Boris Kühn für bpb.de



Tu veux en savoir plus sur le racisme au Luxembourg. Jette un coup d'œil !

<https://science.lu/de/gesellschaft/wie-verbreitet-ist-rassismus-luxemburg>



- Lis les textes ci-dessus (M2). Dans les textes, souligne les propos sur le racisme et la xénophobie au Luxembourg. Quelles sont les différentes positions représentées dans les textes ? Quels sont les points communs ?
- Selon toi, dans quelle mesure la cohabitation de personnes de différentes origines est-elle réussie au Luxembourg ? Le cas échéant, où t'est-il arrivé d'être confronté-e à la xénophobie ? Comment y as-tu réagi ? Explique. Où le vivre-ensemble fonctionne-t-il particulièrement bien ?
- Fais une recherche. Trouve un article sur le vivre-ensemble au Luxembourg. Comment ce sujet est-il présenté ? Qui a rédigé l'article et d'où est-il extrait ? Où fut-il publié ? Quel est le message transmis par cet article ?

All d'duerchblécker op ee Bléck!

Disponible en téléchargement sur Internet:
<https://zpb.lu/duerchbleck/>



duerchbléck!

Mentions légales

3^e édition élargie et remaniée

Éditeur:

Zentrum fir politesch Bildung,
Fondation d'utilité publique, RCSL G236
138, Boulevard de la Pétrusse
L-2330 Luxembourg
info@zpb.lu
www.zpb.lu

Rédaction:

Véronique Krettels, Michelle Schram, Daniel Weyler,
Marnie Ecker, Steve Hoegener, Marie-Paule Eyschen

Mise en page:

Bakform

Imprimerie:

Reka

Droits d'auteur:

Le texte et les illustrations sont protégés par des droits d'auteurs. Le texte peut être reproduit gratuitement dans les établissements scolaires à des fins pédagogiques.

Dernière consultation des statistiques et des liens Internet:
août 2023/24. Le ZpB n'assume aucune responsabilité quant au contenu des sites Internet, auxquels il est fait référence.

